

MASTER 1 MEEF 1ER DEGRE - PROFESSORAT DES ECOLES

· MASTER 1 MEEF 1ER DEGRE - PROFESSORAT DES ECOLES

La mention de Master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1er degré professorat des écoles" est dispensée par l'ISPEF (Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation) dans le cadre de l'ESPE (Ecole Supéri

Présentation

La mention de Master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1er degré professorat des écoles" est dispensée par l'ISPEF (Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation) dans le cadre de l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) ; la formation intègre une préparation au concours de professeur.e.s des écoles (CRPE) qui se passe au cours du second semestre en master 1. Elle est donc destinée, en M1, à des étudiant.e.s de nationalité européenne, selon les critères de candidature au concours.

Le grade de Master MEEF PE est délivré à l'issue d'une formation axée sur le métier d'enseignant.e du premier degré tout en dotant les étudiant.e.s d'outils de réflexion et d'analyse par rapport à leurs futures pratiques professionnelles.

Les étudiant.e.s ayant échoué au concours en M1 ont la possibilité, en M2, soit de le préparer de nouveau, soit de se réorienter (parcours d'ouverture à d'autres métiers du champ de l'intervention éducative).

Spécificités

Stage obligatoire - 1 journée de stage par semaine de septembre à décembre
- 1 stage d'une semaine en février et mars

Candidature

Modalités de candidature

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1ère année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines

Infos clés et site web

Public

Public ciblé

Les étudiant.e.s de nationalité européenne, titulaires d'une licence ou ayant un titre ou une expérience équivalente, peuvent s'inscrire en 1re année de Master après examen de leur dossier individuel par la Commission Pédagogique de l'ISPEF.

Responsable(s) de la formation

[Yves VERNEUIL](#)

Contact secrétariat

[Laëtitia DECITRE](#)

Tel. : 04 78 69 74 22

Coût de la formation

Droits d'inscription 2019 /2020 en licence 243 euros
+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Sont concerné.es les étudiant.es de l'université Lyon 2, les étudiant.es venant d'un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union européenne, ainsi que les candidat.es à la VAE. Les étudiant.es de nationalité étrangère hors Union européenne suivent la procédure CampusFrance ou déposent un dossier de candidature selon leur situation.

INSCRIPTION DES ETUDIANT.ES INTERNATIONAUX/ALES

Candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de "Demande d'accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via E-candidat).

Etudiant.es non européen.nes

Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :

Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF /Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : vous devez déposer un dossier "Demande d'Accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via E-candidat)